

Réouverture d'un cours d'eau en centre bourg : un projet de renaturation et de dynamisation du bourg à Pipriac (35)

Webinaire du 13 septembre 2024

Ruissellement, débords, pollution, inondation, moindre biodiversité... l'artificialisation des cours d'eau a des impacts sur les territoires et leurs habitants. Face au constat environnemental et au risque pesant sur certains quartiers, la commune de Pipriac et Eaux et Vilaine, Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), ont initié la renaturation et l'ouverture de 1,5km de linéaire du ruisseau du Fougeray en centre-bourg. L'occasion pour la commune de travailler ses liaisons douces, d'aménager de nouveaux espaces publics, de connecter les espaces, et de contribuer à la constitution d'îlots de fraîcheur.



Les intervenants

- M. Franck PICHOT, Maire de Pipriac
- M. Jean Luc LÉVESQUE, 1er adjoint



L'histoire d'un site emblématique

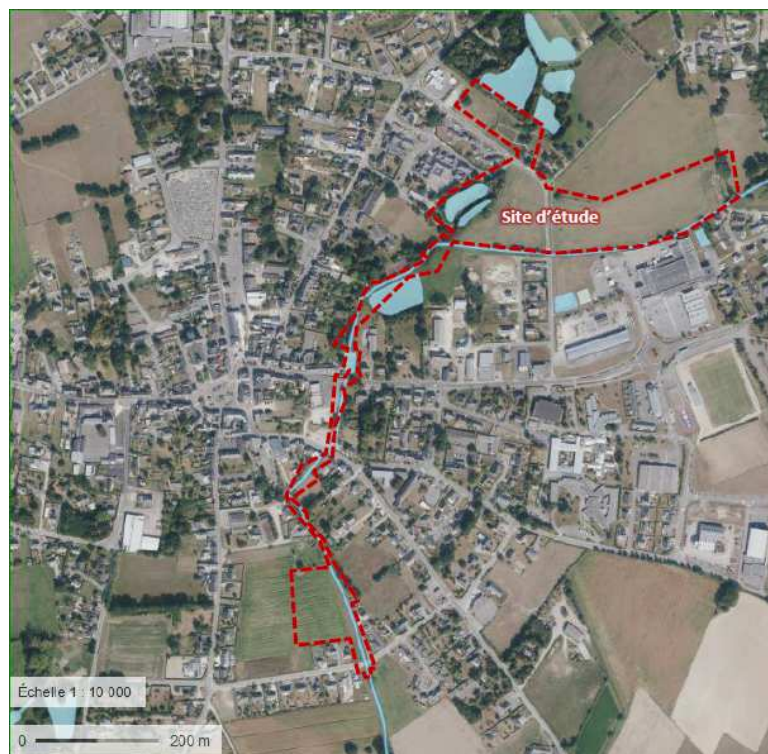
La Ville de Pipriac, intégrée à Redon l'Agglomération, se situe à 45 km de Rennes et à 25 km de Redon. Elle compte 3 800 habitants. Labellisée Petite Ville de demain, la commune est traversée par un petit affluent du Canut, le ruisseau de Fougeray. Ce cours d'eau présente un cumul de perturbations physiques qui altèrent lourdement ses potentialités écologiques et sa valeur paysagère.

En 2020, le lancement par l'équipe municipale d'un projet de centre socio-culturel en cœur de bourg a fait émerger le sujet de la gestion du ruisseau busé qui passait à proximité. Par la suite, l'EPTB Eaux et Vilaine, titulaire de la compétence GEMAPI, a initié un projet de renaturation du ruisseau du Fougeray dans le but de restaurer ses fonctionnalités (hydrologiques, écologiques...). En tant que maître d'ouvrage, la commune a saisi cette opportunité pour faire du ruisseau la nouvelle colonne vertébrale de la ville. Le projet répond à deux objectifs principaux : créer une voie douce le long du cours d'eau pour desservir le centre-ville en favorisant les mobilités douces et créer un lieu de vie ouvert à tous les habitants en aménageant aux abords du ruisseau un parc, un verger et plusieurs équipements (zones de pique-nique et détente, d'aires de jeux ...).

Un projet de génie écologique

Le projet a pour ambition première la désartificialisation du ruisseau de Fougeray et une ouverture des zones busées en centre-ville pour le remettre dans son lit d'origine. Ces travaux doivent faciliter son écoulement et améliorer la gestion des zones humides de proximité afin de maîtriser le risque inondation particulièrement présent sur la commune. Reméandrer le cours d'eau et constituer des mares qui se vident, se remplissent et donc stockent de l'eau en cas de crue devrait contribuer à diminuer l'exposition du territoire à cet aléa.

Ce projet de réouverture du ruisseau doit également favoriser le maintien et le développement de la biodiversité à travers la réintroduction de la nature en cœur de centre-ville, la création de zones humides diversifiées permettant la colonisation de différentes espèces (amphibien, odonates, ...) ou encore la création de haies bocagères. Ces mesures permettront la mise en place d'une continuité écologique sur l'ensemble du linéaire du ruisseau avec l'installation d'infrastructures de franchissement adaptées.



Plan du périmètre du projet

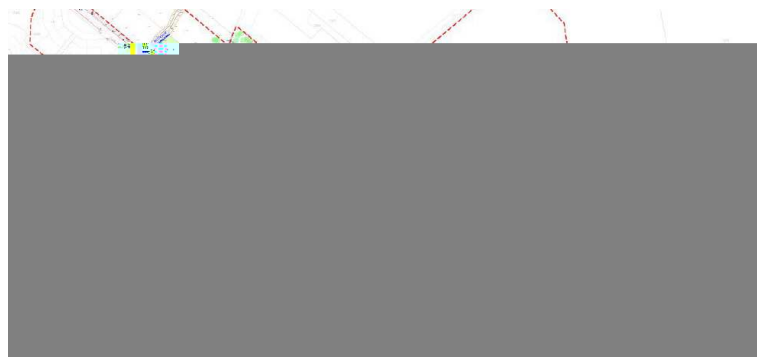
Un projet d'aménagement du territoire

Le ruisseau étant situé en plein bourg, l'équipe municipale a souhaité profiter de l'opération de renaturation pour conduire un projet plus large de transformation du centre-ville. Plusieurs projets d'aménagement ont été engagés : la rénovation d'un complexe sportif, la construction d'un nouveau centre socio-culturel et d'un parvis sur une ancienne friche en cœur de bourg et la requalification de vieilles bâtisses en lien avec l'Etablissement Public Foncier de Bretagne. Pour faire de ce ruisseau un axe de mobilité majeur, une voie douce accessible aux piétons et aux vélos a été créée le long du cours d'eau. Elle doit permettre de relier l'espace santé, les commerces et les nouveaux projets comme l'espace socio-culturel. Les nouveaux espaces aménagés sont pensés pour être des lieux de vie pour les habitants. Un cheminement piéton permettra une traversée du bourg et l'accès à de nouveaux espaces de nature en ville : tables de pique-nique, aires de jeux, observation de la nature, parcours sportifs ou encore un verger communal.

LA DÉFINITION À EMPORTER

Reméandrer [verbe]

Remettre le cours d'eau dans ses anciens méandres ou créer un nouveau tracé avec des profils en travers variés pour redonner au cours d'eau une morphologie sinueuse se rapprochant de son style fluvial naturel.



Plan du projet

Un projet complexe en cœur de bourg

Le projet contient un volet foncier important qui avait déjà été engagé par la précédente équipe municipale. Le nouveau parcellaire constitué à la suite du remembrement réalisé à la fin des années 1960 avait détruit les méandres du ruisseau. Il présentait des fonds de parcelles très droits s'arrêtant à un mètre du ruisseau canalisé. Le projet de renaturation et de reméandrage du ruisseau a donc nécessité l'achat de fond de parcelles à une quinzaine de propriétaires riverains du projet. Ce travail d'information et de négociation a dû être conduit sur le terrain par les élus de la commune pour permettre l'aboutissement du projet.

Le montage financier du projet

Lorsque le sujet de la renaturation du ruisseau est réapparu en 2020, l'existence de plusieurs sources de financement a été un facteur important pour faire émerger un projet d'ensemble aussi ambitieux. La renaturation du ruisseau bénéficie d'aides à hauteur de 80% du coût total de la part de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et de l'Etat à travers le Fond Vert.

Les partenaires financiers :

- Agence de l'Eau Loire Bretagne : 920 400 €
- Etat (fonds vert) : 719 360 €
- Budget total (hors foncier) : 2 033 000 € TTC



Esquisse du projet en centre-ville

Les clés de réussite d'un tel projet

Mobiliser une ingénierie interne

Un projet complexe comme celui de Pipriac nécessite de mobiliser de nombreuses compétences avec un haut niveau de technicité. Il existe donc un besoin pour la collectivité d'être conseillée et de disposer d'une ingénierie robuste. Sur le projet, c'est l'EPTB Eau et Villaine qui a assuré la maîtrise d'ouvrage. Mais il existe également un besoin d'ingénierie minimum pour assurer le suivi en interne et faire le lien entre les différents projets d'aménagement. Pipriac a donc recruté un ingénieur, d'abord mobilisé sur le suivi des différents travaux de la commune et qui en parallèle a assuré le suivi du projet du ruisseau de Fougeray dans une logique de pilotage d'ensemble au plus près du terrain.

Être attentif à la bonne coordination des acteurs du projet

Des compétences nombreuses et variées liées à la gestion de l'eau sont nécessaires. Il s'agit donc de s'assurer de la bonne coordination de tous les acteurs liés au projet pour gagner en efficacité. En amont, l'Etablissement Public Foncier de Bretagne et l'Agence de l'eau Loire Bretagne ont été consultés pour partager leur ingénierie et leurs financements. Puis, Eau et Vilaine a mené une étude de faisabilité avant de lancer le projet en tant que maîtrise d'ouvrage. Redon Agglomération était compétente

sur la compétence d'assainissement tandis que la commune a piloté le volet paysager. Une attention doit notamment être portée sur la mobilisation des différentes aides qui peut être rendue plus complexe par la multiplicité des acteurs.

Anticiper l'achat du foncier

L'important volet foncier du projet a été facilité par l'anticipation des équipes municipales successives. Néanmoins, un travail de fond de la part de la collectivité et des élus a tout de même été nécessaire pour convaincre les propriétaires au cas par cas. Les prix de vente se sont finalement avérés plus élevés que prévu. Dans de nombreux projets, cette phase est susceptible d'engendrer des retards.

Prévoir un dépassement budgétaire

Un projet de ce type comprend nécessairement des inconnues à anticiper dès la construction du budget. A Pipriac, ce sont des boues polluées aux hydrocarbures découvertes dans une ancienne réserve incendie et que le ruisseau traversait, qui posent un problème. La dépollution va induire un dépassement de budget. De même, certaines phases de travaux de renaturation du ruisseau dépendent des conditions météorologiques et risquent d'être décalées de plusieurs mois en cas de déphasage du calendrier en hiver.

Pour s'inspirer...

- Parcourez le [Manuel de restauration hydromorphologique des cours d'eau](#) élaboré par Eau Seine Normandie
- Consultez le [portail technique de l'Office Français de la Biodiversité](#) qui propose une documentation riche et transverse sur les enjeux de biodiversité à partir de fiches techniques, de retours d'expérience et de revues. Consultez notamment la fiche technique sur le [reméandrage](#).